

CHAPITRE VIII

NORME ET TEXTUALITE

Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite

Marie-José Reichler-Béguelin

Cadre de recherche et objectifs¹⁾

La présente étude se situe au confluent de deux approches des problèmes référentiels : une approche didactique et une approche linguistique.

Dans un premier temps en effet, on peut relever que la mise en pratique des procédés référentiels, déictiques ou cotextuels, constitue une source importante d'"erreurs" en langue française écrite. Ces erreurs font partie des malformations textuelles qui, débordant le secteur bien théorisé de la grammaire scolaire, c'est-à-dire de la grammaire de phrase, ne sont en général signalées que sommairement dans les copies d'élèves ou d'apprenants. Ne disposant guère d'instruments descriptifs et didactiques appropriés pour intervenir avec efficacité, le maître de français doit se contenter de remarques asystématiques, et les exercices d'observation et de mise en pratique des procédés référentiels demeurent peu développés, si ce n'est inexistant, en classe de langue.

Or, il semble bien que le renouvellement attendu des méthodes d'enseignement de la langue écrite ne puisse passer que par l'élaboration d'une grammaire transphrastique du français à des fins pédagogiques²⁾. Les recherches en grammaire de texte qui ont été développées jusqu'ici avec des résultats encourageants ont surtout exploré les problèmes liés aux macro-structures sémantiques du texte narratif, aux

règles de cohérence textuelle, aux divers types de progression thématique, enfin aux problèmes de typologie des textes³). Dans une perspective complémentaire, je voudrais pour ma part, mettant directement à profit mon expérience de professeur de français, contribuer à systématiser les observations sur certaines anomalies micro-structurelles relevées dans les textes, notamment, mais non seulement, ceux d'apprenants : un résultat de cette entreprise devrait être, à moyen terme, de fonder une didactique du texte écrit sur une véritable typologie des malformations les plus fréquemment constatées⁴).

Préalablement toutefois, l'étude d'un corpus de structures textuelles plus ou moins déviantes paraît susceptible de nourrir la réflexion linguistique ou psycholinguistique sur les mécanismes référentiels. Il s'avère que les nombreuses recherches récentes portant, par exemple, sur les phénomènes anaphoriques⁵ sont fondées, exclusivement ou presque, sur la manipulation d'exemples construits (en général des paires de phrases), censés refléter de manière satisfaisante et même exemplaire la compétence moyenne du sujet parlant francophone. Pourtant, au linguiste-professeur de langue qui se trouve appelé à lire beaucoup de copies, il est régulièrement donné de rencontrer des types d'énoncés qui, dans certaines descriptions linguistiques, ont été pourvus d'un astérisque destiné à les mettre "hors langue" et à les disqualifier comme objet d'étude. Que faire de ces productions inattendues, quelle attitude adopter face à la frange problématique des faits de langage où le préjugé normatif du correcteur, auquel s'additionne, si l'on peut dire, le préjugé scientifique du linguiste, se heurte au français tel qu'on le pratique ?

Choix des données linguistiques pertinentes : le problème de la norme

La question, loin d'être triviale, soulève le problème fondamental, trop souvent esquivé par les auteurs, de savoir quel objet la description linguistique entend s'assigner : s'il s'agit, comme dans la tradition générativiste, de la compétence d'un locuteur-auditeur idéal, le linguiste court évidemment le risque de ne décrire que son propre idiolecte, celui aussi, parfois, de prendre ses désirs pour des réalités et de passer allègrement à côté des contre-exemples éventuels au modèle qu'il propose; si au contraire, soucieux d'empirisme et désireux d'éviter les réflexes normatifs conscients ou non, il inclut à son corpus des énoncés attestés, mais éventuellement ressentis comme déviants, il encourra le reproche de distribuer trop libéralement le label de grammaticalité, et d'accorder trop de prix à des phénomènes que certains n'hésiteront pas à considérer comme des accidents performanciels, relevant d'une pathologie du langage. Tout repose on le voit sur la notion de norme : soit le jugement de grammaticalité du linguiste cherche à calquer la norme sociolinguistique ambiante, au

risque de méconnaître la pluralité des usages, les phénomènes variationnels et notamment les variantes peu prestigieuses, soit il prétend englober l'ensemble des faits linguistiques attestés, s'assignant peut-être une tâche démesurée et un but inatteignable.

La présente recherche ne prétend certes pas éviter le problème du tri entre le "normal" et l'"anormal" en matière de langage, ni se trouver à l'abri des écueils liés à la double conception de la grammaticalité dont il vient d'être question. Néanmoins, puisqu'il s'agira de réfléchir sur la norme qui régit, en langue écrite, les processus référentiels, je tiens à préciser que le seul point commun à l'ensemble de mes exemples est en fait d'avoir, un jour ou l'autre, fait l'objet d'un acte de censure, de la part d'un professeur en situation scolaire, par un lecteur de journaux, éventuellement par un collecteur de "perles". L'essentiel est que ces textes aient à l'occasion paru déviants ou incorrects à un lecteur francophone, dont le réflexe normatif s'est traduit selon les cas par une disqualification ou par une réaction de surprise ou d'amusement. Cela posé, il devient légitime et, espérons-le, pertinent, de se demander d'une part à **quels mécanismes de production du langage spontané** correspondent les "erreurs" en question, d'autre part de s'interroger sur les **causes linguistico-pragmatiques éventuelles des interventions normatives** survenues dans la phase de décodage.

Méthodologiquement, je suis donc conduite à prendre mes distances par rapport à tous ceux qui, en linguistique, privilégient résolument les problèmes de décodage, et pour qui "faire de la linguistique, c'est <...> **tenter de comprendre comment les énoncés sont compris**" (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 9). Car lorsqu'on se propose d'entreprendre une "grammaire des fautes", il paraît impossible, devant les régularités manifestes que présentent les productions déviantes, de ne s'intéresser qu'à la phase interprétative du processus de communication, celle précisément qui aboutit à l'acte de censure. En matière de procédés référentiels notamment, la "faute" révèle, de manière privilégiée et plus efficacement sans doute que l'énoncé-standard agréé par la norme, la façon dont se passe, à la production et d'un point de vue psycholinguistique, la gestion (transphrastique) de l'information véhiculée par le texte. Tout l'enjeu du présent chapitre sera d'ailleurs de montrer que la problématique de la norme en langue écrite est étroitement liée à une sorte de discordance entre les intérêts du sujet décodeur et ceux du sujet encodeur, qui relèvent de deux compétences certes complémentaires, mais pourtant bien distinctes. D'où la nécessité d'envisager les phénomènes référentiels autant sous l'angle de l'encodage que sous celui du décodage.

Généralités sur les procédés référentiels

On a pris l'habitude commode de distinguer entre la référence **déictique**, qui consiste à renvoyer au contexte **situationnel** de l'énonciation (par exemple dans "Viens *ici*", où *ici* est un embrayeur dont l'interprétation référentielle nécessite le

recours à la situation de parole), et la référence **cotextuelle** (ou **anaphorique**, au sens large), qui consiste à renvoyer au contexte **verbal** (ou **cotexte**) de l'énoncé (par exemple dans "Il est allé au laboratoire et *là* il a trouvé du travail", où *là* s'interprète par rapport à *au laboratoire*).

Il faut noter pourtant que cette opposition n'est marquée linguistiquement en français que dans le cas de certains couples d'expressions liées au repérage temporel de l'énoncé : *demain*, déictique, s'oppose à *le lendemain*, cotextuel, et de même *hier à la veille*, *l'an dernier à l'année précédente*, etc. La plupart des autres expressions référentielles connaissent aussi bien des emplois déictiques que des emplois non déictiques⁶⁾ : c'est le cas des pronoms, à part ceux de première et deuxième personne, désignant, déictiquement par excellence, du moins au singulier et dans leurs emplois usuels, les partenaires de l'énonciation; c'est le cas aussi des syntagmes nominaux définis ou démonstratifs, d'une bonne partie des désinences verbales temporelles, et de la majorité des expressions de localisation, qui peuvent être caractérisés comme neutres quant à l'opposition entre référence déictique et référence cotextuelle. La langue même incite donc, semble-t-il, à découvrir ce qu'il y a de commun entre les deux modes de la référence.

En fait, plusieurs théories récentes relatives au fonctionnement du discours ont mis en évidence le rôle fondamental joué, dans les interactions verbales, par ce qu'on a nommé "fond commun", "encyclopédie", "représentations discursives", ou encore "savoir partagé", "mémoire discursive"⁷⁾. Sous ces diverses étiquettes, il faut voir, **grosso modo**, l'"ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs" (Berrendonner, 1983), constitué, de manière polymorphe, tout à la fois par des évidences perceptives, des données situationnelles, des lieux communs logiques, inférentiels, argumentatifs, des connaissances lexicales, intertextuelles, culturelles et encyclopédiques, des normes comportementales, etc., qui tous, et malgré leur diversité de statut, influencent au même titre la production et l'interprétation des énoncés. Le savoir partagé, constamment nourri par le discours, est susceptible d'en être accru ou modifié de toutes sortes de façons qui restent en partie à explorer et à modéliser et sur lesquelles on ne s'attardera pas ici. Il suffira pour notre propos de rappeler que certains outils linguistiques semblent précisément avoir pour fonction privilégiée de "convoquer" les informations validées dans le savoir partagé : par exemple les procédés référentiels ou la présupposition. Dans cette optique, les mécanismes déictique et anaphorique reçoivent une description unifiée, ces deux modes de la référence servant l'un comme l'autre à renvoyer à des éléments appartenant au savoir partagé, les uns parce qu'ils ont le statut d'évidences perceptives et situationnelles liées aux circonstances matérielles, spatio-temporelles, de l'énonciation, les autres parce qu'ils ont fait l'objet d'une mention antérieure dans le discours. Accessoirement, on relèvera que le fait d'assigner à une "mémoire discursive" les phénomènes extra-linguistiques constitutifs de l'événement d'énonciation comporte l'avantage décisif

de les caractériser comme **représentations** communes aux partenaires de l'acte de parole et non, comme on a tendance à le faire trop simplement, comme **objets** de la réalité matérielle.

Il n'est pas dénué d'intérêt, on le verra, d'examiner comment s'opère la gestion de la mémoire discursive dans l'échange verbal écrit, acte de communication différée dont les conditions pragmatiques de production diffèrent considérablement de celles de l'échange oral. Par rapport à l'oral, l'écriture se définit bien sûr par le fait que les partenaires de l'énonciation ne sont pas situés dans les mêmes coordonnées spatio-temporelles. Mais l'énoncé écrit se distingue aussi par une présence effective et stable du cotexte discursif qui, à l'oral et en l'absence d'enregistrement, doit obligatoirement faire, de la part des interlocuteurs, l'objet d'une mise en mémoire instantanée au cours de laquelle il subit de plus ou moins considérables modifications : alors que le cotexte oral ne peut, à terme, faire aisément l'objet d'un rappel littéral, il en va différemment pour l'énoncé écrit, dont destinataire et destinataire, même s'ils en opèrent aussi une mise en mémoire, peuvent choisir à tout moment de descendre ou de remonter le cours. L'énoncé écrit se prête à une appréhension prospective, rétrospective ou même tabulaire, ce qui le spécifie par rapport à l'énoncé oral. Ces deux modes bien distincts de la linéarité (symbolisés depuis longtemps par le célèbre *verba volant, scripta manent*) ont des répercussions importantes sur les problèmes d'encodage et de décodage de la référence. En langue écrite, les conditions particulières de production du texte qu'on vient de rappeler et qui, pour résumer grossièrement, hypertrophient le rôle du cotexte par rapport à celui de la situation d'énonciation, sont à la source de normes de bonne formation textuelle qui font l'objet d'une compétence spécifique, et dont la maîtrise ne va pas de soi.

Dans la suite du présent article, je me propose de classer et d'examiner un certain nombre d'accidents dans le maniement de la référence, source de problèmes divers en français écrit. J'utiliserai ici des témoignages dus à des auteurs francophones (FLM) et d'autres dus à des non-francophones de niveau avancé en situation d'apprentissage (FLE)⁸⁾. Leur confrontation devrait en effet permettre d'observer au passage dans quels cas ces deux publics relèvent d'approches pédagogiques différenciées.

La "cotextualisation" de la référence en langue écrite : typologie des infractions

Expressions "aphoriques"⁹⁾

Parmi les malformations textuelles faisant l'objet d'une censure, celles qui sont liées à ce qu'on pourrait appeler le traitement de l'information disponible sont particulièrement fréquentes, que l'on ait affaire à des francophones ou à des non-

francophones. Ainsi, les exemples suivants semblent bien relever d'une seule et même difficulté à gérer la progression du texte :

1. *Je tiens à vous soumettre un problème pratique concernant la RATP. Le RER est un métro très profond, tunnels et stations. Celui qui entreprend ce voyage doit prévoir qu'il lui faudra plus de temps pour atteindre le quai et la rame que le train n'en mettra ensuite à franchir la distance entre les deux stations (Le Monde, 6. 2.84, FLM).*

2. *J'entends souvent dire : "La télé ne passe que des navets". Mais ces mêmes grincheux n'ont pas la loyauté d'applaudir quand on diffuse un beau film (courrier Télé 7, 4.2.84, FLM).*

3. *Il est vrai que lorsque nous lisons, nous ne pensons pas que cette histoire est en train de prendre forme, de vivre grâce à nous (copie bac, 1985, FLM).*

4. *Je ne voudrais jamais nier que la télévision n'ait pas quelques aspects positifs et qu'elle ne soit, dans certains moments, une invention enrichissante. Malheureusement, le public analyse trop peu ce problème et n'est souvent ni assez critique ni assez exigeant avec lui-même (copie d'étudiant, FLE).*

5. *... j'aurais beaucoup de peine à comprendre que tout d'un coup il faudrait interdire la publicité télévisée tout simplement parce qu'elle ne plaît pas à tout le monde. Je crois même que ces gens-là devraient commencer par mettre en cause tout notre système économique et de libre échange (copie d'étudiant, FLE).*

6. *Le 14 avril 1912, au large de Terre-Neuve, après avoir heurté un iceberg, ce luxueux paquebot <le Titanic> coulait dramatiquement à pic, causant la mort de sept cents personnes et la perte d'une fabuleuse fortune. 68 ans plus tard, les chasseurs de trésors et les renfloueurs d'épaves n'ont pas renoncé à percer le secret du Titanic qui repose quelque part dans l'Atlantique à 3.500 mètres de profondeur. Dès le printemps prochain, Jack Grimm, riche industriel texan et propriétaire d'une société pétrolière, a décidé de se lancer dans la même course (copie d'étudiant, FLE).*

Les énoncés de ce genre sont légion dans les fiches que nous avons collectées, et concernent bien entendu, à côté des syntagmes nominaux définis ou démonstratifs, l'usage des pronoms.

7. *Il faut emprisonner plus de gens encore et les y laisser. (Doublage du film de F. Rosi "Cadavres exquis"; je néglige ici le fait que cette phrase, dans sa réalisation ultime du moins, est orale).*

8. *Il neige, et elle tient (copie d'élève, FLM).*

9. *Il est interdit de faire la lessive après 22 heures. Veuillez vous y conformer (FLM).*

10. *J'ai été très touché de savoir que j'ai une abonnée à mon journal qui dessine, mais j'aimerais bien en recevoir (Journal de Johnny le Désossé, FLM).*

11. *A ses yeux l'activité d'un journaliste est avant tout la volonté de regarder très attentivement le monde, c'est-à-dire voir les hommes dans toutes les situations possibles. Ainsi il acquiert une bonne connaissance qui lui permet ou plutôt lui impose d'y réfléchir* (copie d'étudiant, FLE).

Dans les exemples précédents, qui ont tous fait l'objet d'une disqualification, les expressions démonstratives, définies ou pronominales ont été ressenties comme dépourvues de référent clair et/ou univoque. Certes, le lecteur est en mesure d'accéder au contenu visé par l'énonciateur, et de comprendre "ce qu'il a voulu dire". Mais le calcul interprétatif qui lui est demandé est tantôt onéreux, tantôt peu compatible avec une règle de logique naturelle. Ce dernier cas est illustré dans l'exemple 3, où l'idée de lecture évoquée par "lorsque nous lisons" n'implique pas de manière nécessaire l'existence, dans l'univers de référence construit par le texte, d'une "histoire" spécifiée comme telle. Dans 2, la séquence introductrice du discours direct "*J'entends souvent dire...*" met les critiques formulées contre la télévision au compte de la voix publique, d'un énonciateur collectif dont les limites sont floues et les porte-parole indéterminés. Dès lors, le lecteur pourra trouver curieux et même assez cocasse qu'il soit référé ensuite à cette instance vague, à laquelle toute identité précise semble avoir été sciemment refusée, par l'intermédiaire de l'expression "ces mêmes grincheux", où le démonstratif et l'adjectif *même* invitent au contraire à une identification individualisée et précise des mécontents dont il est question. Pour des raisons semblables, les reprises en *celle (même)* paraissent délicates à manier quand elles prétendent enchaîner sur des tournures négatives (exemples, 4, 5, 6), comme si celles-ci limitaient particulièrement les possibilités d'orientation ultérieure du texte. Dans 1 de la même façon que dans 3, il semble que, de l'existence d'un métro RER, le savoir partagé n'autorise pas à conclure l'existence d'un voyage déterminé : l'expression *ce voyage* est dès lors ressentie comme un coup de force illégitime, parce qu'il reprend une inférence beaucoup trop lointaine et aléatoire de la proposition antérieure.

Les énoncés 4 et 10 représentent des cas de déchiffrement onéreux, nécessitant à coup sûr un retour en arrière de la part du lecteur. En 4, de la phrase "*Je ne voudrais jamais nier...*" (qui présente une difficulté supplémentaire de décodage liée au cumul mal maîtrisé des tournures négatives), il paraît malaisé, sinon impossible, de déduire l'existence d'un "problème", qui est présupposée dans la séquence suivante par le syntagme en *ce ...*. La propension est d'ailleurs grande, dans les travaux écrits de tout genre, à reprendre par *ce problème* une notion que le cotexte n'a justement pas "problématisée" de manière explicite¹⁰ :

12. *La description de ce que j'appelle la suture, par exemple, se heurte à de considérables problèmes, dont plusieurs ne sont pas résolus. La typologie devrait, semble-t-il, désigner sans ambiguïté la nature du phénomène. Or chaque cas demande de pesantes explications dont le travail pût d'autant plus que je choisis de focaliser*

mon intérêt sur la suture. Il aurait mieux valu, sans doute, s'en tenir à ces problèmes ... (mémoire de licence, FLM : le professeur a noté en marge : "lesquels ?").

Voici un cas limite où l'interprétation d'une expression référentielle ne peut se faire que si l'interprétant est parfaitement au courant des circonstances de production du texte. Il s'agit d'un texte du courrier des lecteurs de *La Suisse*, que je reproduis intégralement :

13. *Quand donc cessera-t-on de considérer Mme Kopp et M. Arbenz comme des gens de mauvaise foi, malintentionnés, dissimulateurs, sans pitié, et j'en passe ? Certains, toujours les mêmes, mettent systématiquement en doute leurs propos, laissent sous-entendre qu'ils ne disent pas la vérité. Dans quel but le feraient-ils, s'ils n'avaient réellement pas de motifs suffisants pour le renvoi de ce M. Maza ? Est-il dans l'intérêt de cette personne que toute son histoire et les motifs de son expulsion soient publiés, étalés dans la presse ? Ce serait, à mon avis, le moyen le plus sûr pour que les portes qui pourraient s'ouvrir - et il semble qu'il n'y en a déjà pas tant - demeurent fermées. On a trop tardé, oui, on a fait preuve d'un trop grand laxisme, oui. Mais il ne faut tout de même pas oublier que ce n'est pas nous qui sommes allés les chercher. Et les atermoiements et autres palabres n'arrangeront rien (10.3.87).*

Impossible, à qui ne connaît pas la situation politique suisse et la polémique à laquelle donne lieu le renvoi d'un grand nombre de réfugiés par les autorités fédérales, d'accéder à l'interprétation référentielle du pronom *les*, utilisé ici de manière exemplairement "aphorique".

Ainsi, les scripteurs produisent de façon courante des anaphores qui mettent en jeu un référent implicite, auquel il n'est pourtant pas toujours aussi malaisé d'accéder que dans le cas précédent. En 7-10, qui mettent en jeu des anaphores par pronominalisation, il est frappant que les pronoms soient reçus comme aphoriques malgré le fait que le cotexte permette, par le biais d'une inférence très immédiate, de déduire, par exemple, de la prémisse "il neige", la conclusion "il y a de la neige", de "il est interdit", "il y a interdiction", de "une abonnée dessine", "il y a des dessins", autant de raisonnements simples qui permettent de reconstruire facilement le référent visé par l'anaphorique. Dans 7, toute anomalie disparaîtrait si *emprisonner* était remplacé par *mettre en prison* : la norme de l'écrit entend donc, en cas d'utilisation du pronom de troisième personne en guise d'anaphorique, que le segment auquel il réfère et auquel il doit, le cas échéant, ses marques de genre et de nombre, figure explicitement dans le cotexte¹¹). Relevons qu'à l'oral, et dans des circonstances d'énonciation adéquates, "Il neige, et elle tient", avec un *elle* déictique accompagné d'un quelconque signe d'ostension, n'offrirait aucune anomalie. On voit à quel point la contrainte d'explicitation du référent découle directement des circonstances de production du

texte écrit, ce qui explique les cas, non rares, où une expression référentielle déictique se retrouve aphorique du simple fait d'être mentionnée en discours rapporté :

14. *Le gouvernement genevois est le premier à le reconnaître : "L'asile est surtout une question émotionnelle, qui suscite des visions totalitaires. Pour les uns, il faut garder tous ces braves gens ; pour les autres, il faut les renvoyer chez eux. <...>" (La Suisse , 21.2.87)¹²⁾.*

Dans des cas semblables, on attend du cotexte qu'il vienne fournir un référent verbal à l'expression référentielle du discours cité, comme dans l'exemple suivant :

15. *Enfin, l'administration fédérale est sur le point d'envoyer des fonctionnaires à Genève pour auditionner sur place les nouveaux requérants. Ce qui réjouit le gouvernement genevois à l'image de son vice-président : "Ces fonctionnaires auront sûrement une vision plus humaine du problème <...>" (ibid.).*

L'exemple 14 permet d'ailleurs une relecture de 13 comme présentant (dans un contexte idéologique chargé) un déictique de discours rapporté, tels que ceux que nous rencontrerons en examinant les questions de référence (spatio-)temporelle.

Dans l'ensemble des cas étudiés plus haut, il semble en fait qu'à l'encodage, le processus référentiel relève d'une deixis plutôt que d'une anaphore : j'entends par là que l'énonciateur renvoie à un objet de pensée directement présent à son esprit, et, de ce fait, intégré à la représentation qu'il a des circonstances extra-linguistiques de l'énonciation, mais sans s'assurer que cet objet soit validé (en l'occurrence par le biais du cotexte) aux yeux du ou des destinataire(s). En ce sens, l'énonciateur en situation d'écriture fait une mauvaise estimation du savoir partagé par lui-même et par son lecteur virtuel. Car il ne suffit pas que les connaissances nécessaires à la bonne compréhension du processus référentiel soient acquises en fait : même s'il parvient à reconstruire le sens que le scripteur a voulu transmettre, l'interprétant ne s'en satisfait pas, et exige que la référenciation se fasse par rapport à un savoir validé en droit¹³⁾, c'est-à-dire, en langue française écrite, à un savoir mis en discours. Du texte écrit tout particulièrement, il semble donc que la norme attende qu'il construise un univers de référence complet et autonome, adéquatement cotextualisé.

Pour terminer cette rubrique, voici un exemple où un élève a tenté d'assurer l'interprétation d'une expression référentielle susceptible de passer pour aphorique.

16. *J'aperçus la Directrice; elle fit l'appel. Je me trouvais en 6ème D avec tous mes camarades. Nous discutâmes pendant le trajet, qui allait nous amener dans une immense salle, où nous primes place. Cette dame, qui nous avait conduits jusqu'à cette salle, était notre professeur principal (copie d'élève, FLM).*

On peut penser que, dans 16, l'idée du "trajet" dont il est question a semblé, à l'encodeur lui-même, impliquer trop lointainement l'existence d'une "dame" en fonction de guide : d'où l'introduction d'une relative-remords ("qui nous avait conduits jusqu'à cette salle"), cotextualisant *a posteriori* l'expression référentielle. Il se trouve toutefois que la relative de type appositif utilisée par l'élève fonctionne en général dans la langue comme un rappel de présupposé : un malaise persiste donc à la lecture¹⁴).

Problèmes lexicaux

Pour des raisons identiques, touchant, cette fois-ci, à des divergences qui concernent les inférences proprement linguistiques colportées par les éléments du lexique, on censure les anaphores instituant une coréférence entre deux termes qui, dans l'esprit du lecteur, ne sont pas reconnus comme synonymes, ou comme liés par des liens d'hypéronyme (terme générique) à hyponyme (terme particulier) : ces erreurs, dont je ne multiplierai pas les exemples, sont bien plus fréquentes en FLE où la compétence lexicale ne saurait être aussi développée qu'en FLM : cela ne signifie pas que les francophones soient à l'abri de tout risque dans l'emploi de ce type d'anaphore¹⁵).

17. *La mode est un thème dont on parle beaucoup parce que tout le monde est touché par cette sphère très large qui influence les vêtements, le comportement, la musique, le divertissement* (copie d'étudiant, FLE).

18. *La divergence d'opinions à propos de la peine de mort est frappante, donc résumons-nous d'abord les principales arguments que l'on entend pour justifier ce loi ...* (sic, copie d'étudiant, FLE).

19. *L'homme a toujours dû s'adapter au projet de son temps. De ce fait, l'enseignement a pris une place importante dans la société. Mais cette formation n'a pas toujours été librement choisie. C'est ainsi que dans les années 1860 elle dépendait essentiellement de la condition sociale* (copie bac, FLM).

20. *Arrivée à l'auberge, elle alla prendre le courrier que le facteur avait déposé dans la boîte aux lettres. Lorsque Catherine prit le journal, elle fut éblouie par la première page de cette revue* (copie d'élève, FLM).

L'exemple 20 peut éventuellement représenter un cas de reprise par hyponyme, si l'on admet que *journal* peut servir de nom générique à *quotidien*, *hebdomadaire*, *revue*, etc. En fait, les reprises par hyponyme, rompant avec la règle qui veut que les anaphores, de manière générale, fonctionnent par reprise de présupposés¹⁶), passent pour impossibles ou très rares. J'en ai rencontré les quelques exemples que voici, dont le premier, qui est aussi le seul sûr, a été ressenti comme nettement déviant par tous les lecteurs auxquels je l'ai soumis :

21. *Hier, devant le Tribunal cantonal, le procureur saint-gallois a requis des peines d'emprisonnement allant de 10 à 12 ans contre trois hommes accusés d'avoir battu à mort un vieillard de 85 ans. Ces voleurs ont été arrêtés en janvier 1985. Un peu plus tard, ils ont reconnu avoir torturé le vieil homme en décembre 1984. Celui-ci refusait de leur remettre la clé d'un coffre (La Suisse, 9.10.85).*

Il est frappant, dans cet énoncé, qu'il suffise de permuter *hommes* et *voleurs* pour obtenir une anaphore banale, le signifié d'*homme* étant impliqué, en l'occurrence, par celui de *voleur*, mais non l'inverse...

Dans 22 en revanche, la reprise par hyponyme apparaît beaucoup plus acceptable :

22. *C'était une vache follement curieuse. Ce vilain défaut l'a perdue. L'herbe de son enclos, dans la commune de Lüchow en RFA, auprès de la frontière entre les deux Allemagnes, lui parut-elle fade ? Ou celle des pâturages est-allemands plus verte ? Toujours est-il qu'il y a quinze jours, notre frisonne traverse le rideau de fer et tombe entre les mains des Vopos (début de récit, Tribune de Genève, 11.6.86).*

Cet exemple s'apparente à mes yeux aux cas, fréquents dans le texte narratif, où un personnage ou un actant est introduit, pourrait-on dire, de manière cataphorique, par un pronom ou une expression référentielle ne trouvant son interprétant que dans le discours ultérieur. L'effet de suspens ainsi produit, familier au lecteur de fiction, apparaît comme conventionnel et est accepté du fait que le texte construit de manière intégrale et autonome son univers de référence (ce qui n'était pas le cas, remarquons-le, en 21). Il n'est donc pas sûr qu'il faille traiter de tels exemples comme des reprises par hyponyme; on les rapprochera plutôt de ceux où un nom propre est utilisé en "deuxième apparition" :

23. *A Lyon est né un homme qu'on a proposé depuis longtemps comme modèle à tous les travailleurs. Jacquard était fils d'un pauvre ouvrier tisseur et d'une ouvrière en soie. Dès l'enfance, il connut ... etc. (Le tour de la France par deux enfants, p. 152)¹⁷⁾.*

Il n'en reste pas moins que les élèves sont susceptibles de rencontrer quelque difficulté à mimer cet effet, en l'utilisant, par exemple, en dehors de son cadre conventionnel :

24. *La Directrice nous emmena dans une deuxième cour et nous expliqua que ce serait là qu'il faudrait se mettre en rang. Mme Morel fit l'appel des 6ème A. J'avais de plus en plus peur. Tout à coup, la Directrice prononça mon nom et... (copie d'élève, FLM).*

Dans 24, la coréférence entre *la Directrice* et *Mme Morel* ne trouve confirmation que dans la suite du texte ("*la Directrice prononça mon nom*"), ce qui est ressenti comme une maladresse.

Cette discussion sur la reprise par hyponyme suffit à révéler à quel point la structure textuelle englobante, ainsi que les normes de genre auxquelles elle est susceptible d'obéir, contribuent à permettre ou au contraire à bloquer l'institution d'un rapport de coréférence entre deux syntagmes nominaux.

Pour des raisons d'espace, je ne pourrai envisager que superficiellement ici la question, fondamentale pourtant, du choix du prédéterminant. De nombreuses études récentes¹⁸⁾ ont en gros montré que l'usage du démonstratif *ce*, au contraire de *le*, "*oblige à corréler le SN avec un référent présent dans la situation d'énonciation extralinguistique ou linguistique (anaphore)*" (Kleiber, 1983, p. 100, je souligne). Soit par exemple :

25. *Automobiliste arrêté.*

Un Portugais de 47 ans, maçon, et domicilié en Haute-Savoie, a fait l'objet d'un mandat d'amener pour lésions corporelles graves et violation des règles de la circulation.

L'automobiliste circulait, lundi à 13 h.35, sur la semi-autoroute I-A, en direction de Lausanne. A la hauteur de Palexpo, il a fait un demi-tour sur la chaussée. Lors de cette manoeuvre, il a violemment heurté un motocycliste qui roulait normalement (La Suisse, 9.10.85).

Tel qu'il se présente, 25 offre un cas intéressant d'anaphore lexicale véhiculant un présupposé non validé par le cotexte. Même si elle paraît "forcée", l'interprétation de *l'automobiliste* comme reprise de *Un Portugais* est accréditée par le sens général du texte, par sa structure syntaxique et typographique : les deux syntagmes désignant coréférentiellement l'actant principal du fait-divers se trouvent en position de sujets syntaxiques, non seulement à l'initiale de deux phrases, mais aussi de deux paragraphes successifs. Quel que soit pourtant le rôle du support graphique dans les processus pragmatiques de production et de compréhension des énoncés écrits (on pourrait aussi songer, dans mon exemple, au rôle du titre), il paraît évident que l'usage d'un syntagme en *ce* aurait été de nature à mieux garantir l'interprétation coréférentielle. L'anaphore démonstrative permet, avec moins de risques que l'anaphore définie, d'introduire de l'information nouvelle par le moyen d'une expression référentielle, comme dans :

26. *Entre deux clients, le coiffeur Nino Stroschio peint. <...> Ce Sicilien, naturalisé suisse, est également... etc. (La Suisse, 28.1.86).*

Les anaphores dites associatives (du type : "*J'ai acheté une voiture d'occasion. La carrosserie est abîmée, mais le moteur est en bon état*"), fondées, elles, sur des connaissances non lexicales, mais encyclopédiques ("*tout le monde sait qu'une voiture a une carrosserie et un moteur*"), sont aussi soumises à des contraintes de validation, quoique, de manière générale, l'usage des SN définis soit notablement plus souple que celui des démonstratifs, seuls véritables opérateurs anaphoriques¹⁹). Ainsi, on peut interpréter 27 comme un exemple d'anaphore associative fondée sur une implication co(n)textuelle pour le moins aléatoire, que la suite du texte vient d'ailleurs cocassement dénoncer comme illégitime :

27. *Un commissaire entendait du bruit dans l'appartement. Il tentait de parler avec le forcené. Cela devait durer jusqu'à 13 h. Jusqu'à ce qu'on se rende à l'évidence, il ne s'agissait que d'un chat qui vagabondait, désœuvré, dans l'appartement. (Le Parisien Libéré, 1. 86, cité par A. Grall, Petit Bêtisier de la Presse, Ramsay).*

L'exemple suivant montre bien, dans tous les cas, que la conscience des rapports de type méréologique entre les objets, fondant la notion d'anaphore associative, ne donne pas forcément lieu à un consensus :

28. *On a découvert le corps d'un facteur dont il ne restait plus que les bottes (Progrès de Lyon).*

Dans 28, seront sensibles à l'effet "perle" ceux qui, dans leur savoir encyclopédique, n'incluent pas les vêtements dans les limites du corps humain : l'anomalie est uniquement due à un conflit implicite entre deux "savoirs".

Dans tous les exemples d'anaphore (ou d'établissement d'une relation de coréférence, ce qui n'est pas forcément identique) relevés jusqu'ici, on peut dire que sont censurées par priorité les expressions référentielles qui ne reprennent pas des présupposés ou des inférences lexicales ou encyclopédiques validées par le cotexte discursif. L'irritation du lecteur confronté à des syntagmes nominaux ou à des pronoms qu'il estime aphoriques, trouve son origine dans le fait que comme interprétant coupé des circonstances de production du texte, il se sent soumis à une sorte d'abus : même si son expérience du monde lui permet de reconstruire ce que l'auteur "veut dire", il s'estime en droit d'attendre que l'accès au référent lui soit ménagé par des moyens internes au texte. De son côté, en méconnaissant les conditions particulières de la situation de communication écrite, en n'anticipant pas sur les difficultés de décodage de son texte, le scripteur enfreint au premier chef le principe général de coopération qui est censé régir les échanges verbaux²⁰). Lui qui, par principe, dispose d'avance, dans le savoir qu'il mobilise pour communiquer, de la

totalité de l'information pertinente, il paraît constamment tenté d'y renvoyer directement, par un mouvement que j'ai qualifié de déictique, sans toujours veiller à ce que le texte lui-même édifie la mémoire discursive nécessaire au traitement de certaines expressions référentielles par le décodeur.

Problèmes d'accord en genre et nombre, anaphores "sur syllepse"

Un mécanisme identique de référenciation quasi déictique est susceptible d'expliquer les nombreuses erreurs que l'on a trop vite tendance à classer sous la rubrique des "fautes d'accord", particulièrement dans les copies de non francophones. Certes, dans un exemple comme 29, il semble bien y avoir, tout simplement, hésitation sur le genre grammatical de *doute*, et, dans un premier temps au moins, on sera tenté de rendre compte de 30 de la même manière : l'étudiant, tout simplement, ignore qu'*épave* est féminin. De telles erreurs relèveraient entièrement, en pareil cas, d'une pédagogie du lexique.

29. ... son épouse avait des doutes qu'elle n'essaya même pas de camoufler. Celles-ci ne découragèrent pas Antoine (copie d'étudiant, FLE).

30. Nul ne connaît l'emplacement exact de l'épave, pour cette raison, le riche industriel texan compte d'abord le localiser... (copie d'étudiant, FLE ; je ne retiens pas l'expression *localiser l'emplacement*, qui me semble introduire un pléonasme).

Toutefois, les productions d'élèves francophones fourmillent d'exemples de ce genre qu'il paraît impossible d'expliquer par des fautes d'accord, et qui relèvent au contraire d'une grammaire de texte et d'une pédagogie des procédés référentiels. Ainsi :

31. Il y avait plusieurs petites maisons. Je me demandai à quoi ils pouvaient bien servir, mais cela ne me préoccupa pas tellement l'esprit (copie d'élève, FLM).

Dans ce passage d'une rédaction narrant la rentrée scolaire, le pronom *ils*, loin de "reprenre" agrammaticalement *maisons*, renvoie sans doute, si j'en crois le correcteur de la copie, à ce qui est la dénomination usuelle, dans l'établissement scolaire en question, des bâtiments évoqués par l'élève : *les pavillons*, ou *les préfabriqués*, dénominations qui concurrencent *maisons* et interfèrent dans l'esprit et sous la plume du scripteur. Cette "erreur d'accord" signale donc aussi que l'élève, pour les besoins de sa narration, n'a pas su complètement se resituer dans ce "monde" antérieur où, arrivant dans sa nouvelle école, il ne connaissait pas encore les désignations masculines usuelles des "maisons" qu'il voyait.

Si l'on revient dès lors à l'exemple 30, le pronom masculin *le*, aussi bien qu'une erreur de genre sur *épave*, peut indiquer une référence directe à l'hyperthème du texte qui est en l'occurrence *le Titanic*, ou encore au *bateau*, au *vaisseau*, autant de désignations masculines virtuellement applicables à l'objet visé par le sens, désignations non validées par le cotexte discursif, mais présentes dans les chaînes associatives constituant le savoir de l'énonciateur. Dans un passage rédigé sur le même thème par un autre étudiant en français langue étrangère, cette mobilité dans la dénomination implicite de l'objet de référence apparaît particulièrement clairement :

32. *Nul ne connaît l'emplacement exact de l'épave, il se trouve quelque part dans l'Atlantique, mais Jack Grimm a dressé un plan pour la localiser* (copie d'étudiant, FLE).

Alors que la norme ne se satisfait ici que d'une conception linéarisée, syntagmatique, des contraintes d'accord, obligatoirement conditionnées cotextuellement, la pratique spontanée du scripteur opère différemment, et témoigne des désignations variables que peut successivement recevoir un même objet de référence dans l'esprit de l'énonciateur : ce dernier tend à procéder, comme dans la pratique orale (la question serait à creuser), par actes de référence autonomes et successifs, en prise non sur la mémoire discursive construite progressivement par son propre texte, mais sur les contenus de pensée qu'il mobilise au moment de chaque énonciation. Les exemples les plus probants de ce phénomène concernent la reprise des expressions collectives et distributives, qui pose aux francophones et aux apprenants de niveau avancé des problèmes tout à fait identiques.

33. *Lorsque vous allez dans un lieu de distraction, les gens, en général, s'amuse. Pourtant, certains s'ennuient. Qui sont ces personnes ? Pourquoi ne se distraient-ils pas ?* (copie bac, FLM).

34. *Ma première subdivision vous semblera peut-être inexistante. Elle contient toutes les personnes qui <...> ont un tel ennui qu'ils ne s'en rendent même plus compte. Ils ne se posent jamais de questions. Ils poursuivent leur bonhomme de chemin tête baissée...* (copie bac, FLM).

35. *On sait que 1933 est l'époque d'entre-guerres où chaque puissance recrée leur puissance, qu'elle soit économique ou militaire* (copie bac, FLM).

36. *Le Genevois fait tout pour attirer l'étranger, mais quand ils sont là il s'écrie : "Ah là là, on n'est plus chez soi (Journal de Johnny le Désossé, FLM).*

37. *Chaque personne doit se conformer à un certain degré aux normes de la société afin de ne pas s'isoler totalement, toutefois il a le besoin de se distinguer du prochain...* (copie d'étudiant, FLE).

38. *Une majorité silencieuse est une majorité qui ne prend pas part aux choses de la société à laquelle ils appartiennent* (examen d'entrée en Faculté, FLE).

39. *Dimanche passé une famille fribourgeoise a trouvé des champignons pendant leur excursion dans les forêts* (copie d'étudiant, FLE).

Litré imputait les hésitations sur le genre du mot *gens* "à une lutte entre le genre propre à *gens* qui est féminin, et le genre de l'idée qu'il exprime (hommes, individus) qui est masculin". Le substantif *personne*, dans plusieurs de nos exemples, semble suivre un chemin identique et appelle facilement une reprise au masculin, terme non marqué de l'opposition de genre. Les inadéquations de nombre, dans les exemples 35, 36, 38, 39, témoignent de ce qu'une même entité peut aussi apparaître tour à tour comme singulière et plurielle, comptable et non comptable. Un cas tel que 36, où *l'étranger* (singulier générique) est repris par un pluriel, s'interprète comme ceux, fréquents dans la littérature, où "l'accord logique" est restauré après un trope métonymique :

40. *Le reste de la salle demeurait silencieux, et presque immobile : l'étonnement se lisait en chaque trait de leur physionomie, et l'épatement jusqu'au bout de leur nez* (R. Queneau, *Pierrot*, p. 164)²¹

J'ajouterai à cette série les cas, fort intéressants, où une anaphore est opérée à partir d'une expression référentielle prise dans un autre sens, et parfois dans une autre catégorie syntaxique, que ceux qui sont actualisés par le cotexte.

41. *Je dirais que je connais bien le grillon parce que j'ai eu une fois, il n'y a pas mal de temps, l'opportunité de passer toute la nuit avec lui dans mon sac de couchage* (copie d'étudiant, FLE).

42. *Les retraités militaires et leurs veuves se sont réunis* (perle relevée par J. Amadou, *Les yeux au fond de la France*, p. 188).

43. *Notre professeur principal nous dirigea vers une salle. Il nous donna des consignes à respecter suivant le règlement intérieur du Collège. Ensuite, nous l'avons visité* (copie d'élève, FLM).

44. *Traversée de deux importants oueds, arrêt au bord du premier, à l'ombre, après traversée du gué à cheval; l'eau lui vient au ventre* (A. Gide, *Voyage au Congo*, p. 427).

45. *Diderot est objectif, plein d'humour, profond tout en paraissant léger, pour tout dire, très XVIIIe siècle tel que nous l'imaginons et que Voltaire nous l'a légué...* (première année de Faculté, FLM; le correcteur a noté regard: "qui ? quoi ??").

Dans 41 et 44, les substantifs *grillon* et *cheval*, actualisés d'abord avec un sens (*grosso modo*) générique, sont repris anaphoriquement dans leur acception particulière; dans 43, le *Collège*, pris initialement comme *institution*, est anaphorisé ensuite dans son sens de *bâtiment*, d'où une certaine gêne au décodage. L'exemple 42

montre bien à quel genre d'accidents on s'expose en usant d'une telle forme de syllepse : si l'encodeur renvoie anaphoriquement aux *retraités militaires* comme *association*, la malice du décodeur, refusant cette acception collective, actualise le sens usuel dont résulte une invraisemblance référentielle manifeste. Rien n'empêche d'ailleurs de jouer avec ce genre d'effets :

46. *Je n'écris pas ces mémoires pour la jeunesse qui pour se garantir des chutes a besoin de la passer dans l'ignorance* (Casanova, *Histoire de ma vie*, Brockhaus, vol. I, p. 19).

47. *Elle s'adossa au tronc d'arbre, et défit son fichu. Dès lors elle le devint, car elle était rousse, et Lou les adorait* (A. Varoux, *La bête de Troufignac*, p. 89).

Dans 47, l'auteur se permet l'audace remarquable d'exploiter non une simple polysémie, mais une homonymie du terme-référent *fichu* avec l'adjectif au signifiant identique, produisant ainsi une véritable anaphore sur calembour. A chacun d'apprécier ou non la prouesse. A côté, le jeu sur *rousse*, utilisé comme adjectif singulier, anaphorisé comme substantif pluriel, paraîtra presque sage.

Tous ces exemples sont évidemment de nature à remettre en cause une théorie substitutive du phénomène anaphorique²², quoique la norme de la langue écrite, on l'a vu plus haut, tende à "cotextualiser" les contraintes d'accord et par conséquent à ancrer l'idée que l'expression anaphorique "remplace" son antécédent. Pour résumer sur ce point, nous retiendrons que les "erreurs" de reprise qui apparaissent dans les textes ne font que révéler de manière privilégiée certaines stratégies spontanées de production de ce qu'il est convenu d'appeler les phénomènes anaphoriques : ils tendent à se fonder sur une référence directe aux contenus de pensée de l'énonciateur, eux-mêmes pris dans la mouvance des associations paradigmatiques. La censure à laquelle sont soumis de tels exemples en langue écrite, mis à part les cas spéciaux, plus ou moins codés, liés aux transferts métonymiques, s'explique par une sorte d'hypertrophie dans la prise en compte des intérêts du récepteur. On pense, une fois encore, au principe de coopération formulé par Grice, qui stipule que le locuteur (en l'occurrence, le scripteur), en produisant son discours, anticipe sur ses conditions de réception, veillant par conséquent à l'élaboration d'un univers de référence accessible au(x) destinataire(s). Les normes plus ou moins cohérentes, arbitraires ou tâillonnes qui gouvernent l'anaphore en français écrit montrent bien que les écarts à ce principe général sont accueillis comme autant de témoignages de ce qu'on pourrait appeler une sorte d'autisme déplacé dans la production du discours.

Prohibition des redondances

Sans pouvoir, dans le cadre de cette étude, m'attarder longuement sur la question, je voudrais indiquer rapidement que la conception idéalisée du processus anaphorique que véhiculent les normes de bonne formation textuelle paraît avoir comme autre conséquence directe la prohibition de certaines redondances en français écrit. Tous les correcteurs de rédaction s'accorderont pour déplorer, dans les énoncés suivants, des témoignages de "style relâché, transposé de l'oral" :

48. *Lors d'un accident, combien de personnes y sont tuées !* (copie d'élève, FLM).

49. *Rousseau se réfugie dans la nature : là, il y trouve son bonheur* (copie d'élève, FLM).

50. *En première vue, cette phrase ne semble pas facile à comprendre. Alors, il faut d'abord faire une analyse profonde des mots-clefs à manière de mieux comprendre la phrase* (copie d'étudiant, FLE).

51. *Dimanche passé une famille fribourgeoise a trouvé des champignons pendant leur excursion dans les forêts. Malheureusement ces champignons étaient toxiques. Après la consommation cette famille a eu de graves problèmes digestifs. Toute la famille devait être hospitalisée mais ce matin elle a pu de nouveau rentrer à la maison* (copie d'étudiant, FLE).

52. *Beaucoup d'entre vous m'ont posé des questions quant au métier de journaliste. J. Lacouture m'a parlé au cours d'un entretien de son métier et, pour vous répondre, je vous parlerai de comment un grand journaliste envisage son métier* (copie d'étudiant, FLE).

En 48 et 49, exemples de ces phrases segmentées si fréquentes et bien admises à l'oral, la norme de l'écrit proscriit comme "pléonasmes grammaticaux" les anaphores sur un constituant détaché à l'intérieur de ce qu'elle considère (sûrement à tort du point de vue de l'encodeur) comme une seule et même "phrase". Quant aux autres exemples, ils montrent que si toute anaphore doit trouver référence dans le texte, l'expression référentielle doit, corrélativement, faire autant que possible l'objet de reprises anaphoriques non littérales. Telle est la formulation normative du principe d'économie illustré par les procédés anaphoriques.

La deixis temporelle, ou les origines du style indirect libre

Un autre domaine de la référence donne lieu à des observations du même ordre que les précédentes, et offre un champ d'étude précieux pour l'élaboration d'une grammaire transphrastique : celui du repérage temporel (et accessoirement spatial) véhiculé par l'énoncé. Ici, les non francophones en situation d'apprentissage rencontrent des

difficultés relativement tenaces où interfèrent, plus nettement que pour les procédés de reprise examinés plus haut, d'une part les problèmes d'acquisition lexicale et d'autre part ceux qui touchent à la maîtrise des mécanismes référentiels. Les cas sont nombreux où des déictiques marqués comme tels en français, c'est-à-dire renvoyant forcément aux circonstances de l'énonciation, sont utilisés là où on attendrait une référence cotextuelle :

53. *Elle est furieuse parce qu'elle a dû attendre plus d'une heure et maintenant tout était pour rien* (copie d'étudiant, FLE).

54. *Au prochain moment, elle traversa la rue. Maintenant il la vit encore mieux* (copie d'étudiant, FLE).

55. *Quand j'ai ouvert la porte, j'ai remarqué une personne dans la pièce qui avait une apparence extrêmement bizarre. En ce moment, elle a bougé et je me suis rendu compte que cette personne, c'était moi* (copie d'étudiant, FLE).

56. *Après une longue concentration sur des fiches qu'il devrait rendre au directeur dans deux jours, le téléphone sonna* (copie d'étudiant, FLE).

57. *Il se mit à faire le sport de son choix. Mais hélas il comprit vite que sa femme avait raison. Dans très peu de temps, il se sentait tellement fatigué et déçu qu'il ne trouva la consolation qu'à reprendre les mauvaises habitudes qu'il avait voulu justement éliminer* (copie d'étudiant, FLE).

58. *A la fin la grand-mère qui est toujours là, nous a donné sa bénédiction et à l'époque j'ai été très ému* (copie d'étudiant, FLE).

Les énoncés de ce type n'apparaissent ni avec la même fréquence ni avec la même répartition chez les francophones; j'ai seulement relevé les deux exemples suivants, dont le second, production orale, peut soit représenter un énallage temporel²³, dû à une "revisualisation" de la scène évoquée, soit, plus plausiblement peut-être, signifier métadiscursivement "en ce point de mon récit".

59. *L'histoire se déroule autour des années 1250 dans un petit village des Alpes. Les villageois se préparaient à affronter l'hiver. <...> Cette année, l'hiver était venu avec un mois d'avance et il était très rigoureux* (copie d'élève, FLM; le correcteur a noté en marge : "cette année-là").

60. *Une sympathie spontanée m'avait attiré vers cet homme. J'imaginai l'avoir toujours connu. Cependant, n'ayant aucune raison de l'approcher, eh bien, je restais à distance, écartant comme effronterie ces stupides prétextes où les importuns viennent vous annoncer qu'il fait très chaud, que la mer est belle... hein ? L'abbé, en ce moment, lisait. Il levait les yeux... de temps en temps et, à mon passage, nos regards se croisèrent* (H. de Monfreid, enregistrement reproduit et retranscrit dans *A l'écoute du français parlé*, Nathan/INA).

Ailleurs, il s'avère que les déictiques censurés obéissent à une répartition tout à fait spécifique; ils apparaissent de manière privilégiée, chez les francophones, dans des passages soit de discours rapporté, soit impliquant une parole ou une pensée représentées :

61. *Dans un restaurant, Trachan commanda un steak au poivre, avec des tomates, des frites et un truc vert qu' il ne parvint pas à identifier. Il mangea un gâteau au chocolat, demanda à la serveuse, jeune, charmante et fatiguée, ce qu' elle faisait ce soir ; elle haussa les épaules, dit avec fatalisme : retrouver son mari (T. Batoille, Je vous salis ma rue)*.

62. "Allez, à ce soir ! "

<...> *En s' en allant, Catherine pensa à ce soir , elle rêva tout en marchant qu' elle allait bien s' amuser* (copie d'élève, FLM; annotation du correcteur : "impossible").

63. <Récit>

Le lendemain matin, ils discutaient longuement d' hier . Aurélien pensa à une idée pour qu' elle n' ait plus peur la nuit... (copie d'élève, FLM; annotation du correcteur : "impossible : des événements de la veille").

64. *Ce matin-là, je me levai inquiet, non pas à l' idée qu' aujourd' hui c' était la rentrée, mais par crainte de ne pas me retrouver avec mes camarades de l' an dernier* (copie d'élève, FLM).

65. *Il se présenta : "Je suis votre professeur principal." Ensuite, il nous distribua des feuilles à remplir. Il nous expliqua ce que l' on allait faire au cours de l' année. Un moment plus tard, il nous fit visiter le collège en nous disant qu' il ne fallait pas prendre ce couloir car il était réservé à la directrice, ...* (copie d'élève, FLM).

Dans 61, le déictique "irrégulier" fait partie d'une interrogative indirecte, introduite par le verbe *demander*. Dans 62, après le verbe *penser*, on assiste pour ainsi dire à la reprise non transposée d'un discours direct figurant dans le cotexte ("... à ce soir"). Quant aux énoncés 63 et 64, ils sont introduits tous les deux par une référence temporelle non déictique (*le lendemain matin, ce matin-là*), qui, conformément à la règle et contrairement à ce qui se passe par exemple en 59 et 57, situent l'événement raconté par rapport aux autres péripéties constituant la trame narrative. Il est frappant que les déictiques censurés par le correcteur figurent non pas en tête (63a. "**Demain matin, ils discutaient longuement des événements de la veille*" serait ressenti comme bien plus gravement agrammatical que 63), mais dans des passages mettant en scène un discours tenu précédemment par les héros ("*ils discutaient longuement d' hier*"), ou un contenu de pensée à support également verbal ("*l' idée qu' aujourd' hui c' était la rentrée*"). Ils s'expliquent à mon sens par une sorte de décrochement énonciatif, le moment T₀ de l'énonciation faisant l'objet d'un report fictif et momentané dans le passé de la part du scripteur-encodeur, le temps de rapporter une parole ou une pensée

qui ont effectivement mis en jeu, dans leur contenu verbal authentique ou restitué, des déictiques temporels utilisés conformément à la norme. On notera par parenthèse que dans 64, *l'an dernier* peut s'interpréter comme acte de référence déictique (au sens un peu particulier que je donne ici à ce terme) renvoyant aussi bien à T_0 , moment de la rédaction sur le thème "La rentrée des classes", que par rapport à T_1 , moment de la *crainte*. Quand à 65, il s'explique exactement comme 63 et 64.

Ces exemples, quoique ressentis comme déviants en français, évoquent de très près le procédé du style indirect libre, dont l'exploitation littéraire a, me semble-t-il, masqué les véritables origines. En effet, les extraits de Flaubert analysés par Banfield ne diffèrent de nos passages censurés que par l'absence d'expressions introduisant grammaticalement le discours ou le contenu de pensée représentés :

66. *Que faire ?... C' était dans vingt-quatre heures ; demain!* (Madame Bovary).

67. *La maison était bien triste, maintenant !* (Ibid.)

J'irais jusqu'à dire que les auteurs des énoncés 61 à 65 ont produit, à leur façon, du style indirect libre, même si c'est au mépris de l'orthodoxie et sans se soucier du fait qu'une fois encore, la norme exige une cotextualisation de la référence (spatio-temporelle, cette fois-ci) dans les formes usuelles de discours rapporté. Les énallages successifs auxquels les élèves ont tendance à soumettre la référenciation caractérisent semble-t-il la production spontanée du discours, et ce phénomène est à rapprocher de ce que nous avons vu précédemment concernant la "plasticité" du référent dans les processus anaphoriques.

En conclusion, les témoignages "déviants" d'élèves ou d'autres auteurs francophones ne s'expliquent pas au même titre que ceux des non francophones par une ignorance du caractère spécifiquement déictique des expressions utilisées fautivement. Ils révèlent bien plutôt de quelle façon se déroule naturellement le processus référentiel, l'énonciateur ne se sentant pas lié une fois pour toutes au cadre de repérage spatio-temporel et à l'univers de référence stables et invariants que la norme entend lui imposer, particulièrement en langue écrite²⁴.

Il apparaît d'autre part, à travers notre corpus, que le style indirect libre, auquel on a assigné une origine tardive et littéraire, loin d'être une "forme stylistiquement nouvelle" née sous la plume de quelques écrivains²⁵, est un bien beaucoup mieux partagé qu'on pourrait le croire : il trouve sa source dans les processus psychiques qui conditionnent de manière générale l'encodage de la référence. On constate ainsi qu'un même phénomène d'énallage référentiel est à l'origine aussi bien d'énoncés réprouvés par la norme (les "maladresses" des élèves et étudiants) que d'énoncés valorisés (le style indirect libre, "trouvaille" des écrivains, ou les tropes usuels et bien admis énumérés par Kerbrat-Orecchioni).

Stratégies d'interprétation des anaphoriques et censure des ambiguïtés référentielles

Il ne suffit pas, pour la norme, que le référent d'une expression anaphorique soit adéquatement légitimé par le cotexte : encore faut-il qu'il n'y ait pas plusieurs candidats au rôle de contrôleur de l'anaphorique.

68. *Les ingénieurs ne contrôleront plus les ouvriers qu'une fois par semaine. Ils en sont très contents.*

69. *Christian et ma soeur se baignaient. Un jour un homme se baignait, comme il savait nager il le lui a appris* (texte d'élève cité par Charolles ; FLM).

70. *La voix de Catherine lui demanda de venir la voir* (copie d'étudiant, FLE).

71. *Le cauchemar continuait. Son visage apparut de nouveau dans son esprit* (copie d'étudiant, FLE).

Dans 68, exemple scolaire d'ambiguïté référentielle, impossible, sans information supplémentaire, de savoir si *Ils* renvoie à *ingénieurs* (par conservation de rôle syntaxique ou actantiel) ou s'il renvoie à *ouvriers* (par proximité)²⁶. Dans 70, *la voix* et *Catherine*, tous deux substantifs féminins, se concurrencent intempestivement pour le contrôle de *la*, qui pourrait aussi, étant donné l'ambiguïté de la structure *demande de venir*, recevoir une interprétation coréférentielle avec *lui*, tandis que 71 illustre la gêne du décodeur à trouver, dans une même phrase, deux possessifs identiques mais non (forcément) coréférentiels²⁷. Il est pourtant remarquable que, réinsérés dans leur contexte, les extraits perdent le plus souvent leur ambiguïté :

72. *Avec les économies laissées par ces derniers <les parents>, Marie donna une bonne éducation au petit Jean et assura son avenir. L'idée de la mort l'effrayait. Voilà pourquoi il était si important pour la grand-mère que son petit-fils finisse ses études* (copie d'étudiant, FLE).

Bien que le lecteur parvienne, par un effort relativement minime semble-t-il, à identifier le "bon" référent, cela ne l'empêche nullement de censurer sévèrement ce genre de phénomènes, comme on le voit dans les extraits suivants :

73. *Quand Shlink réapparaît avec Garga, elle lui demande son aide. Il refuse. Elle se rend alors compte qu'elle ne peut compter que sur elle-même, puisque son frère lui-même l'a laissée tomber ainsi que l'homme qu'elle admire : Shlink* (mémoire de licence; en marge : "lequel des deux?").

74. *La Foire va jusqu' à mettre dans la propre bouche de la Comédie-Française, qui fait figure d'accusée, les reproches qu'elle lui fait* (mémoire de licence; en marge : "peu clair").

75. *Les louvetiers faisaient tout pour écarter les loups mais ils étaient têtus et surtout, ils avaient faim.* (copie d'élève, FLM; annotation du correcteur : "qui ? précisez").

76. *La louve au pelage roux et au regard de feu se jeta sur un des hommes; ses amis tentèrent de l'aider : l'un planta sa fourche dans le flanc gauche de l'animal...* (copie d'élève, FLM; annotation : "les amis de qui ? Attention à l'ambiguïté des possessifs").

Avec une certaine perfidie, il arrive même que le lecteur s'acharne à actualiser celle des interprétations qui aboutit à une invraisemblance manifeste, par exemple dans ces deux cas où le pronom, encodé avec une référence exophorique, est interprété malicieusement "par proximité" :

77. *L'auto s'arrêta sur le chemin de halage aux environs de Décines et là, elle dut subir d'odieuses violences* (perle relevée par J.-P. Lacroix, *S comme Sottise*, p. 102).

78. *Quand mon petit a eu deux ans, la caisse m'en a coupé la moitié* (perle relevée dans 30 jours, juin 1986).

Par ailleurs, j'ai collecté des exemples censurés même quand la persistance d'une ambiguïté n'a pas d'incidence importante sur le sens véhiculé par l'énoncé, ce qui laisse penser une fois encore que la norme se soucie moins ici de l'efficacité de la communication que d'une sorte de déontologie de l'échange verbal écrit :

79. *Depuis la création du monde, depuis que la civilisation humaine existe, l'environnement n'a cessé de changer, et de siècle en siècle, l'homme a dû s'y adapter* (diplôme d'Ecole de Commerce, FLM ; que l'homme ait dû s'adapter au monde, à l'environnement ou au changement, cela revient à peu près au même).

80. *L'apprentissage de l'orthographe française pour un étudiant non francophone est souvent une étude passive des règles techniques, étude qui toutefois n'empêche pas d'en voir les contradictions, les difficultés inutiles...* (copie d'étudiant, FLE; les contradictions de l'orthographe ? des règles ? même observation).

Du point de vue de l'encodage, mes relevés de structures censurées indiquent assez nettement que la majeure partie des ambiguïtés référentielles sont dues à une prédominance de la stratégie des fonctions parallèles (ou mieux, de coréférence au thème) dans la pratique spontanée des scripteurs adolescents ou adultes, cela même quand un candidat potentiel au contrôle de l'anaphorique a été introduit entre la

dernière apparition linguistique du thème et l'anaphorique en question : voir déjà nos exemples 72, 77, 78. Pourtant, on notera que dans le texte suivant, l'établissement de la chaîne coréférentielle (*le motocycliste - il - il*) ne pose aucun problème malgré l'intervention de *un habitant* : toute la narration est thématisée à partir du motocycliste qui, heurté par une voiture, court le plus grand risque, d'après notre connaissance du monde, d'être le *blessé* évoqué dans la dernière phrase :

81. *Samedi à 15.50, le motocycliste M.M., 22 ans d'Ecuvillens, circulait de cette localité en direction de Posieux. Dans un virage à gauche, il entra en collision avec l'auto d'un habitant de Fribourg arrivant en sens inverse. Blessé, il fut transporté par l'ambulance à l'Hôpital cantonal (La Liberté, septembre 1985).*

Voici un corpus d'extraits qui ont au contraire paru (plus ou moins) problématiques au lecteur. A chaque fois, on peut montrer que l'encodeur réfère à ce qu'il considère soit comme l'actant principal, soit comme l'hyperthème du texte, mais qui n'y est peut-être pas toujours suffisamment marqué comme tel.

82. *Pour son malheur, il rencontra le concierge dans un des couloirs. Marcel Fenta de lui expliquer son cas, mais ce dernier ne voulut rien entendre et l'emmena dans le bureau du directeur. Celui-ci était absent. Alors, le concierge le disputa et lui fit la morale (copie d'élève, FLM).*

83. *Après trois ans de préparation, Jean-Jacques Annaud <...> tourne un polar médiéval, d'après "Le nom de la rose" d'Umberto Eco. Il s'est confessé à l'écrivain-scénariste Jean-Claude Carrière (Elle, printemps 86; Il renvoie à J.-J. Annaud).*

84. *La famille V... nous prie de rappeler le décès de Mme Elisabeth V... survenu dans sa 92e année et précise sa nouvelle adresse (perle citée par J. Amadou, Les yeux au fond de la France, p. 201).*

85. *Un chien, même tatoué, ne pourra être repris par son propriétaire que si celui-ci est en mesure de présenter un certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité, sinon il sera lui aussi abattu (règlement d'une fourrière, ibid., p. 177).*

86. *Souvent même l'humour est voulu par l'écrivain car en amusant le lecteur il arrive à mieux lui faire comprendre ses idées (copie bac, FLM).*

87. *Chez Monsieur D. le téléphone sonna. Il accourut et décrocha (début de copie, FLE).*

88. *Le sport restera toujours payant pour les quotidiens du fait de la passion commune des gens pour le sport et ils garderont toujours autant de lignes pour les reportages sportifs dans leurs tirages (Ecole des Métiers, FLM).*

Ce dernier exemple surprend particulièrement du fait que l'anaphore ne renvoie ni à l'hyperthème qui est apparemment *le sport*, ni, par proximité, à *les gens*, mais à

l'expression *les quotidiens* dont le statut syntaxique n'indique pas *a priori* qu'il joue un rôle actantiel important dans l'énoncé. Il n'y aurait pas disqualification si *les quotidiens* était en position sujet au début du passage (88a. "*Les quotidiens auront toujours intérêt à parler du sport du fait de la passion commune des gens pour cette activité, et ils garderont toujours autant de lignes pour les reportages sportifs dans leurs tirages*").

Il semble en fait que l'autre stratégie d'interprétation des processus anaphoriques, celle qui veut que le pronom de troisième personne réfère au premier SN de même genre et de même nombre qui le précède, soit une stratégie privilégiée de *décodage* plutôt que d'*encodage* : c'est elle en tout cas à qui l'on doit les ambiguïtés interprétatives liées à nos extraits 82-88, et il semble bien qu'à l'encodage, l'utilisation de cette stratégie soit directement liée à un *changement de thème* dans le texte.

89. *Vendredi à 15h.35, un automobiliste de Wetzikon (ZH) circulait sur la RN 12 de Bulle en direction de Berne. A la hauteur de Givisiez, il heurta violemment un piéton, J. M., âgé de 66 ans, domicilié à Granges (SO) qui se trouvait en bordure de la voie de circulation, à quelques pas d'une voiture en panne. Grièvement blessé, il fut transporté par l'ambulance à l'Hôpital cantonal... (La Liberté, septembre 1986).*

Dans cet exemple, que l'on comparera avec fruit à 81, l'anaphore par proximité s'accompagne d'une modification de la perspective narrative, qui nous fait passer du point de vue de l'automobiliste à celui du piéton. Dans les extraits suivants, qui, avec 101 (voir plus bas), sont les seuls cas d'anaphores par proximité de notre corpus à avoir fait l'objet d'une censure, on remarquera que le sentiment d'anomalie éprouvé à la lecture est presque exclusivement dû à la présence des connecteurs *donc* et *pourtant*, qui accréditent, semble-t-il, l'interprétation des anaphoriques par conservation de rôle.

90. *Lorsque deux parents débordent d'activité, ils ne songent pas que leurs enfants sont livrés à eux-mêmes. Ils sont donc très influencés par le milieu qui les entoure et sont souvent en contact avec d'autres enfants dans la même situation qu'eux. S'ils ne sont pas capables de trouver des activités enrichissantes, que leur reste-t-il ? (copie bac, FLM).*

91. *G.-E. Clancier présente un poème compact en prose. Il possède pourtant six parties bien distinctes, chaque fois ponctuées par un point (début copie bac, FLM).*

Cette théorie d'une disparité entre les deux stratégies, dont l'une serait favorisée à l'encodage et l'autre au décodage, du moins dans les cas où le contexte sémantique n'est pas discriminant d'emblée, est seule susceptible, à mon avis, d'expliquer

certaines particularités dans l'emploi de *celui-ci* et *ce dernier*, anaphoriques dont la fonction linguistique semble précisément, dans les emplois "normaux", de désambiguïser l'expression référentielle en assurant une interprétation par proximité (cf. le rôle qu'on pourrait leur faire jouer dans nos ex. 89-91). En 82 pourtant, on a déjà rencontré un premier texte où *ce dernier* renvoie non au substantif masculin singulier le plus proche, mais à l'actant du récit le plus récemment mis en discours. Voici d'autres exemples analogues.

92. *De temps en temps Mary pouvait même trouver l'occasion de lire des livres et des hebdomadaires qui l'éloignaient de ses soucis quotidiens. Dans ces derniers, elle rencontrait des faits divers étonnants qu'elle avait du mal à comprendre* (copie d'étudiant, FLE).

93. *Tout ce joli monde a été déféré au Parquet. Quelque temps plus tard, la maîtresse de celui-ci, Fernande G., 29 ans, devait rejoindre ses complices* (donné comme perle par J.-P. Lacroix, *S comme Sottise*, p. 105).

94. *Il prit sa retraite en même temps que Mme C..., malheureusement il était malade et ne put jouir de cette dernière* (*Ibid.*, p. 96).

Du point de vue du scripteur, plus rien ne distingue fondamentalement, dès lors, les fonctions de *celui-ci*, *ce dernier*, de celles du pronom de troisième personne. Il en résulte toute une série d'emplois (surprenants du point de vue de la norme) où *celui-ci*, *ce dernier*, fonctionnent là où on s'attendrait à trouver *il* (les correcteurs indiquent en général : "*il suffirait*") :

95. *Cette école des Arts-et-Métiers d'Angers se veut d'offrir un avenir meilleur à ses membres. En fait, celle-ci les entraîne à devenir plus tard de "bons médiocres", totalement soumis* (copie bac, FLM).

96. *Bien qu'un ouvrage soit imaginé, celui-ci doit prendre ses sources dans la réalité quotidienne...* (copie bac, FLM).

97. *Après le choc, la queue de la carlingue a pivoté sur elle-même et en question de dixièmes de secondes, les passagers se sont retrouvés la tête en bas. Une fois que ces derniers se sont aperçus de l'accident...* (copie d'étudiant, FLE).

98. *Malgré la confusion et la menace immédiate d'un incendie à la suite de l'accident, les survivants s'efforçaient de rester calmes. Grâce au poste de radio qui marchait toujours, ceux-ci pouvaient écouter les bulletins d'information...* (copie d'étudiant, FLE).

99. *Mais la nouvelle expérience fut de brève durée car au bout de dix jours la paresse triompha du pantouflard. Ce dernier se remit à fumer et à boire comme avant...* (copie d'étudiant, FLE).

Pour conclure, au moins provisoirement, sur la vaste question des malformations textuelles liées à la référence, on retiendra que, s'agissant de la censure des ambiguïtés, la norme prend en compte, une fois de plus, les intérêts du destinataire-décodeur, qui réagit mal d'une part à tout changement trop brutal dans la thématisation, ressentit comme une sorte de rupture d'isotopie (ex. 90-91), d'autre part à tout maintien insuffisamment signalé d'un thème quelconque comme contrôleur des anaphores si d'autres "référents potentiels" ont été mis en discours dans l'intervalle. Dans le cas de 85, la cause du quiproquo est particulièrement manifeste : une fois le propriétaire du chien introduit comme actant (d'abord en tant qu'agent du verbe passif dans *par son propriétaire*, puis par *celui-ci* en position de sujet), il paraît difficile de prétendre que le lecteur utilise sa "mémoire lointaine" plutôt que sa "mémoire proche" pour attribuer un référent au *il* problématique. Comparons les deux "perles" suivantes :

100. *Le biberon doit être tenu propre : quand l'enfant a bu, on le dévisse et on le place sous le robinet.*

101. *Le Président de la Cour d'Assises disparaît sous le plancher : il était pourri.*

Dans 100 comme dans 85, c'est le substantif dont le signifié contient le sème <+ humain> qui tend à gouverner l'anaphorique au décodage, entraînant, avec un résultat cocasse, l'utilisation de la stratégie de proximité. Même cause, effet inverse dans 101, où la syllepse sur *pourri* est rendue possible par l'application de la stratégie des fonctions parallèles, elle-même favorisée par le caractère <+ animé> et <+ humain> du premier des deux référents potentiels.

Il n'aura été possible que d'ébaucher ici l'étude des écarts et des "malformations" textuelles²⁶⁾, étude qui, toute modeste qu'elle est, devrait permettre de fonder la didactique du français écrit sur une appréhension détaillée des mécanismes à l'œuvre dans l'encodage et le décodage des phénomènes référentiels et des relations transphrastiques, tout en ouvrant à une réflexion sur les conditions pragmatiques de production et de réception du texte écrit. Le linguiste ou le psychologue du langage soucieux d'établir une "grammaire des fautes" en matière de textualité évite en tout cas l'éternel écueil relatif à la scission des données entre le "grammatical" et l'"agrammatical" : il se trouve bien placé pour faire le départ entre ce qui relève du fonctionnement effectif du langage écrit spontané et ce qui relève d'interventions normatives diverses.

NOTES

1) Les réflexions qui vont suivre ont pris forme grâce à un cours sur l'anaphore que j'ai donné en collaboration avec A. Berrendonner, dans le cadre du Séminaire de linguistique française de l'Université de Fribourg (hiver 1985-86). Elles ont fait l'objet, en juin 1986, d'un exposé à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de Genève, au sein d'un groupe d'étude sur l'enseignement de la langue écrite conduit par J.-P. Bronckart et B. Schneuwly, puis, en mars 1987, à une séance de travail au colloque interne du Groupe de Recherches "Analyse et didactique des processus de composition textuelle", animé, à l'Université de Rennes 2, par M. Charolles. Une première ébauche de ce texte a été relue amicalement par J.-M. Adam. Je remercie toutes les personnes qui, dans ces diverses circonstances, m'ont aidée par leurs remarques et leurs suggestions. Je remercie aussi G. Kleiber, et tous ceux qui ont contribué à fournir mon corpus (voir N° 8). Il va de soi cependant que je suis seule responsable des propos tenus ici.

2) Tout le numéro 38 de *Langue française* (mai 1978), intitulé "Enseignement du récit et cohérence du texte", reste programmatique à cet égard. Parmi les applications didactiques de la grammaire de texte, il faut d'ores et déjà signaler les excellents manuels de Combettes, Fresson et Tomassone, 1979 et 1980, et de Vigner, 1985. Voir aussi *Le français dans le monde* 192, avril 1985.

3) On citera, dans ces diverses directions, les travaux de Vigner, 1982, Combettes, 1983, Woodley, 1985, Adam, 1985, Fayol, 1985, Charolles, 1976 et 1978, Combettes, 1983, Bronckart *et alii*, 1985. Un ensemble d'études plus proprement micro-structurelles est fourni par le numéro 49 de *Pratiques* (mars 1986), sous le titre "Les activités rédactionnelles".

4) Voir une tentative dans ce sens *in* Reichler-Béguelin, Denervaud, Jespersen, sous presse.

5) Voir notamment les numéros 57 (février 1983) et 72 (décembre 1986) de *Langue française*, intitulés respectivement "Grammaire et référence" et "Déterminants et détermination"; *Le français moderne* d'avril 1983 (51^e année, N° 2), intitulé "La détermination en français : quelques aspects"; les travaux de Milner, 1976, Kleiber, 1981, et Corblin, 1985. Tous ces documents contiennent une abondante bibliographie.

6) Voir la bibliographie et les exemples réunis par Kerbrat-Orecchioni, 1980, 34 sqq.

7) Sur cette notion, voir par exemple Sperber, 1975, Berrendonner, 1983 et 1986, Kerbrat-Orecchioni, 1986, 162 sqq. L'importance du "savoir partagé" dans l'établissement des chaînes de coréférence apparaît particulièrement manifeste, me semble-t-il, dans l'exemple suivant :

Lorsqu'il a appris que le pensionnaire de la Maison Blanche allait rencontrer M. Gorbatchev à Genève, l'artiste a décidé de donner sa toile à l'ancien acteur de cinéma. La délégation américaine de notre ville a servi d'intermédiaire (La Suisse, 28.1.86).

Impossible, en effet, d'établir la coréférence entre les syntagmes nominaux définis soulignés pour qui ne connaîtrait pas le passé du président Reagan.

8) Pour la collecte de mes exemples, je dois beaucoup à A. Berrendonner, M. Denervaud, J. Jespersen, G. Moussa, B. Perregaux, C. Reichler et A. Wyss, que je remercie chaleureusement. Les extraits de copies sont en bonne partie dus à des élèves ou à des étudiants francophones d'âge non inférieur à 13 ans, et à des adultes non francophones étudiant le français aux Universités de Genève et de Fribourg.

9) J'emprunte l'expression à Charolles, 1978, p. 15, pour désigner les anaphoriques dépourvus de référent explicite.

10) D'où, aussi, le danger qu'il y a à utiliser les syntagmes du type *ce N* dans une introduction de travail écrit. Exemple :

Ce jour de la rentrée, je n'osais m'aventurer seule dans ce collège. J'étais anxieuse, alors je courus chercher une amie (début de copie d'élève, FLM).

11) Un peu différent des autres, notre exemple 11 présente un pronom "aphorique" par ambiguïté référentielle. Le problème sera repris plus loin.

12) Comparer, plus bas, l'exemple 65.

13) Voir, sur cette question de la validation, Berrendonner, 1986. Après avoir rédigé cet article, j'ai trouvé chez M. Le Guern, 1979, des propos qui illustrent assez exactement la conception illustrée ici de la deixis : "*On pourra continuer à définir les déictiques comme renvoyant à la situation, à condition de donner à la notion de situation une extension plus large et d'y faire entrer les structures cognitives transmises par le langage, dès lors qu'elles ont retrouvé leur autonomie par rapport à l'organisation linéaire de la parole.*"

14) Cf. les remarques de Maingueneau, 1976, p. 138. Serait en revanche ressenti comme normal : "*La dame qui...*", avec une relative déterminative.

15) Sans même aller jusqu'au lapsus amusant que révèle cette perle de *La Suisse* (republiée le 28.12.85) :

Sa passion des oiseaux va faire de lui <...> l'un des plus célèbres dessinateurs de ces mammifères, reconnu par toutes les célébrités de son pays d'adoption.

Les anaphores conceptuelles ne sont pas non plus à l'abri des accidents, dus parfois au fait que la langue française ne se prête pas toujours à la "remotivation" de son lexique, ainsi dans :

L'oeuvre agit sur moi et par conséquent existe. Ces agissements dépendent toutefois de moi (copie de bac, FLM).

16) Voir Zuber, 1972. Pour aider à la compréhension des présents développements, rappelons qu'il est possible de classer grossièrement les anaphores lexicales selon la typologie suivante : anaphores "fidèles", par reprise littérale du

substantif utilisé en première apparition (*une maison... cettella maison*), anaphores "infidèles", comprenant les reprises par hypéronyme ou nom générique (*une maison... celle bâtiment*), les reprises par nom de qualité (*un Genevois... cetl'imbécile*), les anaphores associatives (*une maison... le toit... les murs... les fenêtres*), les anaphores par nominalisation ("*Il a résolu de partir immédiatement. Cettella décision a déplu à son chef*"). On nous pardonnera de laisser en suspens ici la subtile question de l'emploi des prédéterminants *le* et *ce* dans ces types d'anaphores.

17) Sur les chaînes de référence comprenant un nom propre, voir Charolles, 1987. L. Dällenbach m'a signalé l'usage de procédures cataphoriques, comme moyen de production du texte, chez Claude Simon.

18) Voir Blanche-Benveniste et Chervel, 1966; Corblin, 1983; Marandin, 1986; Kleiber, 1986.

19) Je reprends la question dans Reichler-Béguelin, 1988.

20) Voir une synthèse sur la question des lois de discours chez Moeschler, 1985, pp. 40-43.

21) J'emprunte cet exemple à Bonhomme, 1984, p.188.

22) Cf. les conclusions, sur ce point, de Corblin, 1985.

23) Si l'on admet cette terminologie héritée de la rhétorique et que j'emprunte à Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 62.

24) A l'oral, un énoncé comme "*Ali Agça, l'assassin du Pape*", entendu à TF1 le 27.2.86, est un abus de langage également imputable à un décrochement de la représentation : on convoque, très librement, un "monde" différent du monde actuel, où le Pape aurait réellement été tué par A.A.

25) Voir les questions que se pose à ce propos Banfield, 1979, pp. 11 et 14.

26) Sur ces deux stratégies d'interprétation, mises en relief par des expérimentations conduites par les psycholinguistes, voir Bronckart, Kail, Noizet, 1983, IIe partie : "Le traitement de la coréférence".

27) Pour une raison identique, la norme du français écrit proscrit l'accumulation des *on* non coréférentiels :

Mais quand on est sélectionné d'après les quelques matières de l'examen on n'a pas encore vu grand-chose de la personne et de ses vraies capacités (copie d'étudiant, FLE).

Théoriquement, *on*, pronom non marqué en genre, en nombre et en personne, se prête pourtant à remplacer aussi bien *je*, *tu*, *il(s)*, *elle(s)* que *nous* et *vous*...

28) Elle mériterait notamment d'être étendue aux questions de logique, d'argumentation, de citation. Une étude contrastive des normes de bonne formation textuelle dans les autres langues serait aussi sûrement fort instructive.

REFERENCES

- Adam, J.-M. (1985), *Le texte narratif. Précis d'analyse textuelle*, Paris, Nathan.
- Banfield, A. (1979), Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentée, *Langue française* 44, 9-26.
- Berrendonner, A. (1983), Connecteurs pragmatiques et anaphores, *Cahiers de linguistique française* 5, Genève, 215-246.
- (1986), Note sur la contre-inférence, *Cahiers de linguistique française* 7, 259-277.
- Blanche-Benveniste, C. et Chervel, A. (1966), Recherches sur le syntagme substantif, *Cahiers de lexicologie*, Vol. IX, 3-33.
- Bonhomme, M. (1984), *Linguistique de la Métonymie*, thèse, Lyon II.
- Bronckart, J.-P., Kail, M., Noizet, G. (1983), *Psycholinguistique de l'enfant. Recherches sur l'acquisition du langage*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Charolles, M. (1976), Grammaire de texte. Théorie du discours. Narrativité, *Pratiques* 11/12, 113-154.
- (1978), Introduction au problème de la cohérence des textes, *Langue française* 38, 7-43.
- (1987), Contraintes pesant sur la configuration des chaînes de référence comportant un nom propre, Actes du colloque de septembre 1986 sur la Référence, Neuchâtel, *Publications du Centre de recherches sémiologiques* 53, pp. 29-55.
- Combettes, B., Fresson, J., Tomassone, R. (1979 et 1980), *De la phrase au texte, classe de 4e et classe de 3e*, Paris, Delagrave.
- Combettes, B. (1983), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles-Paris, De Boeck-Duculot
- Corblin, F. (1983), Défini et démonstratif dans la reprise immédiate, *Le Français moderne*, 51, 118-133
- (1985), *Anaphore et interprétation des segments nominaux (analyse linguistique des reprises définies, démonstratives et pronominales)*, thèse, Paris VII.
- Fayol, M. (1985), *Le récit et sa construction. Une approche de psychologie cognitive*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

- (1986), Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate, *Langue française* 72, 54-79.

Le Guern, M. (1979), Français écrit, français parlé, *L'Enseignement/apprentissage de l'expression orale communicative*, Actes du Séminaire de C.R.A.P.E.L., Vaulx-en-Velin, Publications de la recherche à l'E.N.T.P.E.

Maingueneau, D. (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université.

Marandin, J.-M. (1986), *Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif*, *Langages* 81..

Milner, J.-C. (1976), Réflexions sur la référence, *Langue française* 30, 63-73.

Moeschler, J. (1985), *Argumentation et Conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

Reichler-Béguelin, M.-J. (1988), Anaphore, cataphore et savoir partagé, *Pratiques* 57.

Reichler-Béguelin, M.-J., Denervaud, M., Jespersen, J. (sous-presses), *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.

Sperber, D. (1975), Rudiments de rhétorique cognitive, *Poétique* 23, 389-415.

Vigner, G. (1982), *Ecrire. Eléments pour une pédagogie de la production textuelle*, Paris, CLE international.

- (1985), *La machine à écriture* (3 cahiers), Paris, CLE international.

Woodley, M.-P. (1985), Grammaire de texte et apprentissage de l'écrit, *Le français dans le monde* 192, 60-63.

Zuber, R. (1972), *Structure présuppositionnelle du langage*, Document de linguistique quantitative N° 17, Paris, Dunod.